

INFO OLIVE

ENTRETIEN ET CULTURE DE L'OLIVIER



avec
Certiphyto

6 octobre 2017

INFOLIVE n° 23

RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :

☞ Sur le site internet de l'AFIDOL : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2017>

POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

RÉSUMÉ DE LA SITUATION

MOUCHE	Récolte précoce : prévoyez de récolter avant le 10-15 novembre pour éviter un traitement sur le vol en cours Si récolte précoce impossible : le risque devient élevé jusqu'à 150 mètres → protection nécessaire. Au delà de 150 m d'altitude, risque faible à modéré en fonction du flétrissement des olives.
OEIL DE PAON ET CERCOSPORIOSE	Si vos parcelles ne sont pas protégées, prévoyez un traitement.
BRUNISSEMENT	Quelques rares cas en vergers irrigués, sur Aglandau et Salonenque
IRRIGATION	Si récolte proche, arrêt des arrosages. Poursuite dans le cas contraire.
MATURITE	Début de surmaturité pour Lucques et Salonenque. L'Arbéquine est à point.

Une partie des Travaux sont financés par l'Union Européenne, l'Établissement National des Produits de l'Agriculture et de la Mer (FranceAgriMer) et l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL), dans le cadre du règlement délégué (UE) n°611/2014 et du règlement d'exécution (UE) n°615/2014 portant modalités d'application du règlement (UE) n°1306/2013 et du règlement (UE) n°1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de l'Association Française Interprofessionnelle de l'Olive (AFIDOL). Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



UNION EUROPÉENNE



afidol



FranceAgriMer



PACA



Le Région Occitanie
Pyrénées - Méditerranée



Myons
terre de lumière

MOUCHE

Observations * :

D'après le BSV n°20, les situations diffèrent selon les secteurs :

- dans les vergers situés à moins de 50 mètres d'altitude, les captures de mouches restent très élevées depuis plus d'un mois. Les dégâts sont importants dans les vergers non protégés.
- dans les vergers situés entre 50 et 150 mètres d'altitude, les captures augmentent de manière significative. Les dégâts restent encore très faibles.
- dans les vergers situés entre 150 et 300 mètres d'altitude, les captures augmentent également en région PACA, mais elles restent faibles en Occitanie. Les dégâts sont globalement insignifiants.
- dans l'arrière-pays (Drôme, Ardèche, Vaucluse, Alpes-de-Haute-Provence), les captures restent assez faibles mais elles tendent à légèrement augmenter.

Évaluation du risque :

Dans les parcelles situées à moins de 150 m d'altitude : le risque de ponte est considéré élevé.

Dans les parcelles situées à plus de 150 m d'altitude : le risque de ponte est estimé faible à modéré :

- dans les vergers au sec aux olives flétries, le risque de ponte reste faible
- dans les vergers aux olives plus charnues, le risque est non négligeable, en particulier si vous observez des trous de sortie

Préconisations :

Récolte précoce

Les pontes qui ont lieu ces jours-ci n'entraîneront pas de défaut préjudiciable à la qualité de l'huile **avant le 10-15 novembre**. En cette saison, il y a plus d'un mois entre la ponte et la manifestation des dégâts dans la qualité de l'huile. **Vous pouvez donc éviter les traitements en prévoyant de récolter dans ce délai**. Assurez-vous néanmoins de l'ouverture de votre moulin à la date de récolte prévue.

Autres méthodes (vergers récoltés après le 10 – 15 novembre)

- **Les vergers situés à moins de 150 m d'altitude doivent absolument être protégés**, surtout si les olives sont bien charnues.
- Dans les autres secteurs (en altitude plus élevée), un traitement peut être appliqué en cas d'augmentation des captures et si les olives sont bien charnues. Dans ce cas, privilégiez l'argile (pas de pluie annoncée). Si les olives sont flétries, il est inutile de traiter.

Si vous traitez, respectez les délais d'application avant récolte mentionnés sur l'emballage des produits.

Nous vous rappelons également que les insecticides homologués sur oliviers ne sont pas curatifs : ils ne sont pas efficaces contre les larves, ni contre les pupes. Ces produits ont une action préventive.

RAPPEL SUR LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE

➤ RECOLTE PRECOCE

Cette stratégie consiste à ne pas traiter et laisser les mouches pondre, en prévoyant de récolter avant la manifestation des dégâts. Les dégâts n'apparaissent pas tout de suite. En effet, le délai nécessaire entre la ponte de la mouche et l'apparition de défauts préjudiciables à la qualité de l'huile se situe actuellement à plus d'un mois environ. Par conséquent, en partant avec des olives saines, en cas de ponte, la qualité de l'huile restera irréprochable si les olives sont récoltées d'ici un mois. Les traitements sur les vols en cours peuvent donc être évités en récoltant dans ces délais.

Si les pontes datent de plus de deux semaines ou si les olives comportent déjà des trous de sortie, les traitements chimiques ne sont plus d'aucun secours et il est impératif de recourir à la récolte précoce. Les dégâts sont surtout dus aux moisissures qui se développent après la fin de la croissance des vers, et aucun traitement ne permet de freiner la dégradation des fruits lorsque l'insecte est sorti.

➤ BARRIÈRES MINÉRALES

Les barrières minérales doivent être appliquées en gouttes très fines et de façon homogène sur toute la frondaison. Dosage = 4 à 7% d'argile dans la bouillie de traitement.

- Première application dès que les olives font plus de 8mm de long et que des mouches sont capturées sur les pièges en nombre significatif.
- Renouveler les applications chaque mois jusqu'en octobre ou après une pluie de plus de 10 mm (ou 20 mm si vous utilisez un mouillant).

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Baikal WP, Sokalciarbo WP	Kaolin : 1000 g/kg	30 kg/ha (mais 60 kg/ha lors de la première application).
Argi Nature, Argical Pro	Kaolin : 99%	
Surround WP Crop Protectant	Silicate d'Aluminium : 949,81 g/kg	

➤ ADULTICIDES PRÉVENTIFS CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Les adulticides préventifs sont des insecticides de contact. La mouche est intoxiquée dès qu'elle entre en contact avec l'insecticide déposé sur les feuilles et les fruits. L'objectif est de tuer la mouche adulte avant que celle-ci ait eu le temps de pondre. Ils doivent être utilisés sur les premiers vols de mouche, quand le nombre de mouches augmente dans les pièges et dès que les olives sont réceptives (>8mm).

→ **Syneis appât** : Insecticide autorisé en agriculture biologique.

La bouillie doit être appliquée sur 10% de la surface de l'arbre (de préférence zone sud-ouest) avec des grosses gouttes (changer de buse et/ou diminuer la pression). Deux applications sont à réaliser à 7 jours d'intervalle. Le nombre d'applications est limité à 4 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Syneis Appât	Spinosad : 0,02 %	1,2 L/ha

→ **Deltaméthrine et Lambda-Cyhalothrine** : La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent. Ces produits sont très toxiques et dangereux. Le nombre d'applications de deltaméthrine est limité à 3 par an, et celui de la lambda-cyhalothrine l'est à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Decis Protech, Pearl Protech, Split Protech, Decline 1.5 EW, Deltastar, Vivatrine EW	Deltaméthrine 15 g/L	0,083 L/hL
Envergure, Estamina, Karaibe Pro, Karate Avec Technologie Zeon, Karate Xflow, Karate Zeon, Karis 10 Cs, Kusti, Lambdastar, Ninja Pro, Profi Lambda 100 Cs, Scimitar, Sentinel Pro, Spark, Trafo.	Lambda cyhalothrine 100 g/L	0,110 L/ha

➤ **OVICIDES CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :**

Cette stratégie est préconisée à partir du 3^{ème} vol qui débute généralement à partir de la mi-août dans les secteurs les plus précoces (basse altitude). Les produits ovicides s'appliquent au moment où l'activité de

poncte, il est déjà trop tard pour traiter : ces produits ne sont pas efficaces sur les larves. Pour chacune des deux matières actives disponibles, le nombre d'applications est limité à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
<i>Imidan 50 WG</i>	<i>Phosmet : 500 g/kg</i>	<i>1,5 kg/ha</i>
<i>Calypso, Alanto</i>	<i>Thiaclopride : 480 g/L</i>	<i>0,025 L/hL</i>

**Produits efficaces
sur les œufs.
Pas sur les larves.**

Pour une meilleure persistance d'action de l'*Imidan 50 WG*, il est primordial d'acidifier l'eau de la bouillie si elle est alcaline : le pH recommandé est 5,5. L'acidification de l'eau peut se réaliser avec de l'acide citrique ou sulfurique.

OEIL DE PAON

👉 **Observations * :**

Au printemps dernier, la maladie de l'œil de paon a de nouveau causé d'importants dégâts dans les vergers insuffisamment protégés. La grande majorité des feuilles contaminées ont depuis chuté. La situation des vergers touchés est désormais bien plus saine. Mais des feuilles tachées subsistent, signe que l'inoculum est encore bien présent.

👉 **Évaluation du risque :**

La météo ne prévoit aucune pluie au cours de la semaine à venir : le risque de contamination est nul actuellement.

👉 **Préconisations :**

L'automne est particulièrement propice à la prolifération du champignon. Malgré l'absence actuelle de risque, il est indispensable que les oliviers soient protégés contre l'œil de paon, en prévision des pluies automnales. Un traitement préventif au cuivre limitera la propagation et la multiplication du champignon durant l'automne. Il sera plus difficile d'intervenir au cours des semaines suivantes compte tenu des délais avant récolte (15 à 21 jours selon les spécialités cupriques).

Si vos oliviers sont déjà protégés, il est inutile de traiter.

Si votre précédent traitement a été lessivé : traitez à demi-dose.

Si vous n'avez toujours pas traité cette année : traitez à pleine dose.

Si vous décidez de traiter à l'argile contre la mouche, vous pouvez y incorporer votre cuivre : cela vous fera économiser un passage.

CERCOSPORIOSE

👉 **Observations * :**

Lorsqu'elles n'ont pas chuté durant l'été, les vieilles feuilles touchées par la cercosporiose sont désormais bien reconnaissables : leur face supérieure présente des chloroses irrégulières alors que la face inférieure est recouverte d'une pellicule grisâtre. Cette teinte grisâtre correspond à la présence de conidies qui seront entraînées par les prochaines pluies.

☞ Évaluation du risque :

La météo ne prévoit aucune pluie au cours de la semaine à venir : le risque de contamination est nul actuellement.

☞ Préconisations :

L'automne est particulièrement propice à la dissémination du champignon. Malgré l'absence actuelle de risque, il est indispensable que les oliviers soient protégés si vous observez des feuilles touchées. Un traitement préventif au cuivre limitera les contaminations durant l'automne.

Si vos oliviers sont déjà protégés, il est inutile de traiter.

Si votre précédent traitement a été lessivé : traitez à demi-dose.

Si vous n'avez toujours pas traité cette année : traitez à pleine dose.

BRUNISSEMENT

☞ Observations * :

Quelques cas de brunissement sont signalés en vergers irrigués sur Salonenque et Aglandau : dégradation de la pulpe de l'olive (olive chocolat), suivie d'une chute parfois massive des olives.

☞ Évaluation du risque :

La météo ne prévoit aucune chute des températures au cours des 15 jours à venir. Les dégâts risquent de s'aggraver sur les vergers encore légèrement touchés.

☞ Préconisations :

Aucun produit phytosanitaire n'est actuellement homologué pour endiguer la progression du brunissement. D'ailleurs, l'emploi de produits phytosanitaires à quelques jours de la récolte augmenterait fortement le risque de retrouver des résidus dans les huiles d'olive.

Pour prévenir des dégâts du brunissement, il est préférable d'avancer la récolte sur les vergers encore légèrement touchés de sorte à apporter des olives saines au moulin.

** Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.*

Mentions réglementaires : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.

IRRIGATION

Au cours de la semaine passée, les ETP journalières se sont situées entre 2 et 2,7 mm. En dehors des Pyrénées-Orientales, les pluies ont été insignifiantes.

Par rapport à la poursuite des arrosages :

- arrêt de l'irrigation si la récolte est proche, à la fois pour augmenter le rendement en huile et pour adoucir les huiles encore trop amères ou trop ardentes
- poursuite des arrosages si la récolte est encore éloignée et si les olives n'ont pas encore tourné. L'irrigation permettra de soutenir la lipogénèse, notamment en verger irrigué par goutte-à-goutte.

L'état de sécheresse est particulièrement marqué. Retrouvez les arrêtés de restriction d'usage de l'eau sur : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/public/carteDep.jsp>

Relevés météo du 25 septembre au 1er octobre 2017		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
ETP moyenne en mm / j		2,5	2,5	2,2	2	2,4	2,0	2,5	2,7	2,6	2,3	2,1	2,5
Cumul en mm sur la semaine	ETP	17	18	16	14	17	14	17	19	18	16	15	18
	Pluies	5	7	4	2	1	2	2	8	4	4	6	14

ETP moyenne : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

Pluies : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

☛ Ajustez la conduite de votre irrigation en fonction des dernières précipitations :

- **pluies cumulées inférieures à 10 mm** : ces pluies sont trop faibles pour avoir une réelle incidence sur l'alimentation des arbres. Il est préférable de ne pas modifier la conduite des arrosages.
- **pluies cumulées comprises entre 10 et 20 mm** : ces pluies ont légèrement contribué à l'alimentation des arbres. Réduisez les apports en eau de 20 à 30 % par rapport aux préconisations ci-dessous.

☛ Apports à prévoir sur un verger adulte ne bénéficiant d'aucune précipitation :

Apports à prévoir à chaque arrosage selon le mode d'irrigation et la fréquence des arrosages		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Goutte-à-goutte	2 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	1,2	1,2	1,1	1,0	1,1	1,0	1,2	1,3	1,3	1,1	1,0	1,2
	8 à 12 goutteurs / arbre Arrosage tous les 4 j (mm)	1,8	1,8	1,6	1,5	1,7	1,5	1,8	1,9	1,9	1,7	1,5	1,8
	6 goutteurs / arbre Arrosage tous les jours (mm)	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,5	0,6
Micro-jet, aspersion, gravitaire Arrosage tous les 10 jours (mm)		7,4	7,5	6,7	6,1	7,2	6,1	7,4	8,1	7,8	7,0	6,3	7,6

Pour rappel, **1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m²**. Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 6 m x 5 m (occupation au sol de 30 m²), 1 mm représente 30 litres d'eau. Pour des arbres adultes très éloignés, prendre une valeur d'occupation du sol de 35 m² par défaut.

Sources données météo : CIRAME / CEHM

MATURITÉ

La maturité est globalement en avance mais il y a de gros écarts selon les variétés, certaines dont notamment l'olivière semblent plutôt en retard.

Sur les variétés qui sont en avance, les rendements sont déjà très élevés. Les vents annoncés pour ce week-end vont accentuer cette situation, et adoucir les huiles. À part les habitudes, il n'y a pas d'obstacles à récolter au plus tôt.

Aglandau: la maturité est plutôt en avance, mais cette variété n'est pour l'instant récoltable que dans les zones les plus précoces. Dans le Vaucluse, les échantillons analysés montrent un excellent potentiel, avec un fruité vert très harmonieux, mais pour l'instant l'ardence est encore trop élevée.

Arbéquine: tous les échantillons analysés montrent une maturité aromatique à point ou légèrement dépassée. Sur cette variété l'amertume est faible ou apparaît tardivement, laisser mûrir risque de conduire à des huiles déséquilibrées.

Bouteillan: en approche de la maturité optimale du point de vue aromatique. Attention à l'ardence très élevée.

Lucques: tous les échantillons analysés dans la semaine donnent des fruités mûrs, avec début de surmaturité. Pour une qualité optimale, il est nécessaire de récolter au plus tôt, sauf si la coloration est inférieure à 10%.

Négrette: un seul échantillon analysé pour l'instant, pas de signes de précocité.

Olivière: la majorité des échantillons donnent encore des huiles très vertes, très amères et très ardentes. Pas d'urgence, les différents indices montrent une maturité moins avancée que d'habitude.

Picholine: pas de signes de précocité pour l'instant.

Redouneil: pas de signes de précocité pour l'instant.

Salonenque: tous les échantillons analysés montrent une maturité avancée du point de vue aromatique. La lipogénèse est exceptionnellement avancée, et les rendements en huile sont tous plus élevés que d'habitude (1998→2016) à date égale. L'amertume est assez élevée, mais c'est plutôt un avantage pour cette variété habituellement peu structurée.

Verdale de Millas: malgré sa véraison tardive (comme son nom l'indique), cette variété nécessite d'être récoltée très tôt pour donner une huile de qualité. Les échantillons analysés montrent une maturité optimale pour la récolte.